



Chambre
de commerce
**de l'Est
de Montréal**

Montréal, le 20 avril 2016

Commission d'enquête sur le projet Oléoduc Énergie Est – section québécoise
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Commentaires de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal sur le projet Énergie Est de TransCanada

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'audience publique de la Commission d'enquête sur le projet Oléoduc Énergie Est – section québécoise du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), la Chambre de commerce de l'Est de Montréal (CCEM) désire appuyer le projet de TransCanada et attirer l'attention des membres du BAPE sur des éléments qu'elle juge importants.

D'entrée de jeu, la Chambre désire recentrer le débat sur la question de fond : le transport sécuritaire du pétrole plutôt que son utilisation. L'oléoduc Énergie Est doit être considéré dans l'ensemble des moyens de transport du pétrole d'ouest en est. Les moyens de transport du pétrole sont des vases communicants. L'abandon de ce projet ne signifierait pas nécessairement une réduction de la consommation du pétrole, mais sa redistribution dans le transport routier, maritime, ferroviaire et autre.

Aspect économique du projet

La CCEM considère que le projet Énergie Est est important pour soutenir la vitalité économique de l'est de Montréal et pour sécuriser les milliers d'emplois liés au secteur pétrochimique. Conséquemment, l'appui de la Chambre à ce projet est conditionnel à son passage dans l'est de Montréal.

Comme le rapportait le gouvernement du Québec en 2013¹, la filière pétrochimique est importante pour la province et l'est de Montréal. La grande majorité des 51 000 emplois qui sont liés à cette industrie au Québec se situe dans l'est de Montréal. Chaque année, l'industrie pétrolière et ses industries connexes génèrent des exportations de 7 milliards de dollars et contribuent pour 8,8 milliards de dollars au PIB du Québec.

¹ Gouvernement du Québec. 2013. *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge*. En ligne. <http://bit.ly/1Os2Ybd> (document consulté le 17 septembre 2015).

Présidente du conseil d'administration

Louise Roby
Mazars

Présidente-directrice générale

Isabelle Foisy
CCEM

Vice-président

Réal Couture
Administration portuaire de
Montréal

Secrétaire-trésorier

Rafal Kuczynski
Lacharité McComber Kuczynski

Président sortant

Alain Dulong
L'Édition des gens d'affaires

Pierre Bélanger
Fondation de l'UQAM

Carole Bellon
Le Groupe Bellon Prestige

Julie Boucher

Hydro-Québec
Luc Bourgoïn
Association de la construction
du Québec

André Brunelle
Association industrielle de l'Est
de Montréal

Éric Caputo

Sanimax

Steve Desgagné
BCE

Audrée Desrochers
Janson, Larente, Roy Avocats

Jacques Dupras

Le 5600.com

Tommy Fréchette
PME Inter notaires Montréal

Jocelyn Gagnon
Dionne + Gagnon services
conseils

Lyne Groulx

AtmanCo

Malika Habel

Collège de Maisonneuve

Denis Julien

Banque Laurentienne du
Canada

Danielle Lacombe

PITREM

Guy Laganière

Groupe C. Laganière

François-Xavier Lemay
BDC

Dino Masciotra

Demers Beaulne

Guy Nadeau

Desjardins Entreprises – Est de
Montréal

Muryel Paquin

Le S.E.R.I.C.

Yves Pelletier

Courrier Plus

Lyne Raymond

La Vie en Rose

Denis Risler

NovaVision

Michel Tourangeau

Lapointe Rosenstein Marchand
Melançon, S.E.N.C.R.L.

Patrick Turmel

Banque Nationale

Joëlle Vincent (membre jeune
observateur)
ViaConseil

En plus de produire de l'essence, du carburant et des lubrifiants, l'industrie pétrochimique produit des composés indispensables pour d'autres secteurs industriels présents dans l'est de Montréal. Cette industrie est un maillon essentiel dans les chaînes de production du plastique, du caoutchouc, des isolants, des adhésifs, des profilés de construction, des pellicules d'emballage, du rembourrage, des composites aéronautiques, des peintures, des traitements de surface, des fibres textiles synthétiques, des engrais, des produits chimiques et de plusieurs autres. Plusieurs entreprises de l'est de Montréal et des milliers d'emplois sur notre territoire sont dépendants de la grappe pétrochimique. Il est donc essentiel que les entreprises pétrochimiques aient les outils pour se démarquer dans ce marché mondial très compétitif afin de demeurer performantes et concurrentielles.

Selon l'évolution des prix et le type de production, les raffineries, les usines et les manufactures de l'est de Montréal ont besoin de ce nouvel oléoduc qui bonifiera la flexibilité de l'offre de produits pétroliers pour l'industrie. De plus, l'ajout du projet Énergie Est aux autres moyens d'approvisionnement en pétrole viendra améliorer l'environnement concurrentiel en favorisant une meilleure compétitivité des entreprises qui auront accès à la matière première et ses dérivés à meilleur prix². Ce nouvel oléoduc viendra aussi sécuriser l'alimentation en pétrole de l'est de l'Île en s'ajoutant aux autres méthodes de transport.

La Chambre souhaite également que ce nouvel atout stratégique, en lien avec les millions de pieds carrés de terrains industriels vacants et la main-d'œuvre qualifiée disponible, va ouvrir une nouvelle fenêtre d'opportunités unique en innovations et en développement économique. Cette nouvelle source d'alimentation contribuera également au positionnement de Montréal comme un pôle de développement important pour le secteur pétrochimique et ses dérivés.

Aspect sécuritaire du projet

Différentes études scientifiques sur les oléoducs démontrent qu'il s'agit d'un moyen de transport sécuritaire^{3,4,5}. Malgré sa fiabilité, la Chambre exige que les acteurs de ce projet s'engagent dans une démarche sérieuse et proactive afin que l'oléoduc Énergie Est rencontre les meilleurs standards de sécurité de l'industrie. Il en est de la responsabilité, entre autres, des municipalités, des gouvernements provinciaux, du gouvernement fédéral, des organismes de surveillance gouvernementaux et de TransCanada. Ces acteurs doivent se concerter afin que le cadre réglementaire du transport du pétrole par oléoduc soit respecté et qu'il mette l'accent sur la sécurité de la population.

Finalement, la Chambre s'attend à ce que TransCanada poursuive ses efforts dans ses actions de communication sur les mesures de sécurité et bonifie ses interventions en

² Mohr, Patricia. *Commodity Price Index : Commodity Prices Gain Ground In June, But Retreat In July*. Scotiabank Economics. En ligne. <http://bit.ly/1Qijxlv> (document consulté le 28 septembre 2015) p. 3.

³ Furchtgott-Roth, Diana et Kenneth P. Green. 2013. *Intermodal safety in the transport of oil*. Institut Fraser. En ligne. <http://bit.ly/1WtiSDN> (page consultée le 17 septembre 2015).

⁴ Office national de l'énergie. 2015. *Rendement en matière de sécurité*. En ligne. <http://bit.ly/1jzqPJw> (page consultée le 17 septembre 2015).

⁵ U.S. Department of Transportation – Office of Pipeline Safety. 2010. *Building Safe Communities: Pipeline Risk and its Application to Local Development Decisions*. En ligne. <http://1.usa.gov/1iRunRt> (document consulté le 17 septembre 2015).

acceptabilité sociale au Québec. Pour y arriver, la CCEM propose que TransCanada assure sa présence dans la communauté québécoise et qu'elle poursuive sa sensibilisation auprès des citoyens, des élus et des organismes.

Nous souhaitons que nos commentaires contribuent à réflexion de la Commission d'enquête sur le projet Oléoduc Énergie Est – section québécoise du BAPE. Nous sommes à votre disposition pour plus de renseignements.

Nous vous prions d'agréer, madame, monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Présidente-directrice générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ifois', written in a cursive style.

Isabelle Foisy

- Fin du document -